

## Autour de la table de Shabbat n°316, Yitro



### Léyllouï Nichmat Haï Ben Khamous Chelly que son souvenir soit source de bénédictions, gendre de nos amis Micky et Roland Loeb d'Enghien.

#### Quand le navire n'est pas du tout à la dérive

Cette Paracha fait partie des fondamentaux du judaïsme. En effet, nous avons appris au long des dernières sections de la Sortie d'Égypte que la Main de Hachem S'exerce dans ce monde envers et contre tous. Les 10 plaies montrent que la Providence Divine distingue parfaitement les bourreaux (les égyptiens) de la population juive innocente (et je ne ferais pas dans le révisionnisme..). Et lorsque Hachem frappe l'Égypte de grands cataclysmes c'est un gage pour les descendants à venir, de voir que D.ieu à la capacité d'intervenir sur terre à Sa guise. C'est d'ailleurs une des raisons pour lesquelles il existe les multitudes de Mitsvots qu'un homme accomplit de nos jours dans lesquelles sont mentionnées, ou par allusions, la Sortie d'Égypte (comme les Tephillin, le Chéma Israël, le Quidoush du vendredi soir etc...). C'est ce savoir, la capacité de Hachem à intervenir dans la vie des hommes, que l'on transmet de générations en générations.

Seulement les choses ne s'arrêtent pas là ! Notre Paracha enseigne que **toute cette sortie avait pour but de recevoir la Parole divine au Mont Sinai**. En effet, après 50 jours de marche dans le désert, le peuple reçoit un cadeau fantastique et transcendant de la part du Créateur : la Sainte Thora. Les versets en témoignent, le 3ème mois de la sortie d'Égypte, la communauté s'est installée au pied du Mont Sinai. Hachem dira par l'intermédiaire de Moché Rabénou : "**Si Vous gardez mes lois, vous deviendrez un trésor pour Moi d'entre tous les peuples... Vous serez saints...**"

C'est-à-dire que le peuple devient élu (d'entre les nations) à condition qu'il pratique les Mitsvots.

Autre point de réflexion, c'est ce même Créateur qui a fait ce monde (et tout ce qu'il contient), qui nous a délivré des geôles égyptiennes et qui nous donne au final La Thora. Pour l'homme croyant, il n'existe pas de dichotomie entre la Création du Monde et les lois du Sinai. C'est Le même Auteur qui a façonné fleuves et montagnes, qui donnera, au Mont Sinai, les préceptes à son peuple. On voit ce même phénomène dans un court passage du Talmud où il est dit : "Tout celui qui fait le Kiddoush le vendredi soir se voit associé avec Hachem dans la Création du monde..."(Shabbat 119:). Car proclamer lors du Kiddoush, la Création du monde en 6 jours par D.ieu, c'est donner un sens à Son œuvre. Car pourquoi Hachem aurait-il besoin de créer un monde si harmonieux avec toute la population du globe s'il n'y avait pas une directive claire ? A quoi bon construire un magnifique paquebot pour le laisser voguer à la dérive en pleine mer ?

Lors de cet événement majeur du Sinai, Hachem enseignera en particulier les 10 Paroles (commandements) la nouveauté des 10 commandements, par rapport aux 613 Mitsvots, est que tout le Clall Israël les a écoutés de la Sainte « Bouche » de D.ieu (tout du moins les deux premiers). Le reste des Lois, c'est Moché Rabénou qui les a entendus de Hachem, à la demande du peuple, puis les a transmis. Les 5 premiers traitent de la foi en Hachem et le refus de toute idolâtrie.

Les 5 suivants traitent des lois vis-à-vis des hommes comme ne pas tuer, ne pas voler, l'adultère et la convoitise. Parmi ces fondamentaux du judaïsme il en existe un sur lequel on s'attardera : **l'honneur vis-à-vis des parents. Pourquoi cette Mitsva fait partie du quorum des 10 commandements ?**

Le Hinou'h explique que les honneurs sont une base de l'homme à savoir **qu'il doit respecter ses géniteurs car de cette manière il en viendra à honorer D.ieu !** Car lorsque l'homme reconnaît les bienfaits qu'il a reçus de ses parents, alors il en viendra à reconnaître les bontés de D.ieu. D'autre part, **le rapport que le père cultive avec son fils permettra d'élaborer un même lien avec son Créateur.** Car l'enfant en bas âge n'a dans sa vie qu'un seul repère : ses parents. C'est eux qui le loge, le nourrit, le protège et **l'éduque.** Lorsque l'enfant grandira, il comprendra que toutes ces bontés ont une même racine : D.ieu. C'est Lui qui donne la subsistance à toutes les créatures au travers de ses parents. Donc si les parents **ont bien construit** le lien avec leur enfant (par l'amour, l'éducation, la protection etc...) alors l'enfant pourra plus facilement venir à aimer et servir son Créateur. Dans le cas contraire, l'enfant devenu adulte devra par LUI-MEME faire son cheminement et construire ce lien.

Après cette introduction, on posera une question: pourquoi les Sages n'ont pas institué une bénédiction sur cette Mitsva? Car on sait que d'une manière générale, les Sages ont enseigné que nous devons faire une bénédiction avant chaque Mitsva !

La réponse la plus connue est celle du Rachba (Chout 1.18). Il explique qu'il existe des Mitsvots comme la Tsédaqua ou **les honneurs dus aux parents** où l'on ne fait pas de bénédiction au préalable. La raison en est que puisque le receveur, par exemple le pauvre pour la Tsédaqua, peut toujours refuser l'aumône que lui propose le riche, et donc, il a la capacité d'annuler la Mitsva. De la même manière, les parents peuvent toujours refuser le Kavod qu'il leur est donné. Donc les Sages n'ont pas institué une bénédiction sur une Mitsva qui peut être annulée. L'érudit de Bné Braq "Zihron Yossef" pose sur ce développement une question pour les esprits aiguisés. Lorsqu'un père refuse par exemple que son fils se lève devant lui car c'est en effet une Mitsva pour l'enfant de se lever lorsque son père ou sa mère rentre dans la

pièce où il se trouve, il reste que si le fils persévère à se lever, il aura quand bien même effectué la Mitsva ! Donc pourquoi ne devrait-il pas faire la bénédiction? On laissera le soin de répondre aux érudits qui nous lisent, par exemple du Collet de Villeurbanne du Rav Maknouz Chlita et en particulier de l'excellent Avreh D. Lelti Chlita.

Autre réponse, le Arouh Hachoulhan (YD 240.4) explique que puisque c'est une Mitsva que l'intellect oblige et que les nations du monde pratique aussi, les Sages ne peuvent pas instituer une bénédiction "**Qui nous a sanctifié** par tes commandements..." Car lorsque l'on fait ces honneurs aux parents, ce n'est pas visible qu'on le fait pour la Mitsva de D.ieu, puisque c'est pratiqué par les nations du monde entier !"

### "Jusqu'au dévoilement de Chiloh..."

On a parlé d'honneurs et de reconnaissance envers les bienfaits du Créateur... On continuera sur la même lancée avec un magnifique Sippour (histoire) véritable. Cette histoire remonte à plus d'un siècle, en Europe Centrale. Il s'agit de la reine Wilhelmine de Hollande qui était en villégiature avec une partie de sa cour dans la ville balnéaire tchèque de Marienbad. La reine prit le train, or à son arrivée dans la gare de Marienbad elle vit un grand attroupement au bout du quai. Elle demanda à son secrétaire quelle était la raison de ce rassemblement. On l'informa qu'il s'agissait d'un Rav Hassidique qui arrivait en même temps et qu'une grande délégation de la communauté juive venait le saluer. La reine qui était croyante connaissait les rudiments du judaïsme ainsi que la fonction de Rav, mais ne savait pas la signification de Rav "Hassidique". On lui expliqua qu'il s'agissait d'un Homme Saint, en l'occurrence le Rav Shappiro l'Admour de Mountkasht qui était connu pour ses bénédictions. La reine, très impressionnée par ces centaines de fidèles qui se pressaient à la rencontre de leur Maître, demanda à ses proches de lui obtenir une entrevue discrète avec Le Rav. Le délégué se rendit auprès de l'Admour et lui soumit la demande de la Reine de Hollande. Le Rav accepta. Finalement, les deux se rencontrèrent un peu plus tard sous le sceau du secret à l'extrémité d'un des parcs de la ville. La reine avec ses proches se tenait sur un banc tandis que le Rav accompagné de deux élèves, qui faisaient office de traducteurs de Yiddish en hollandais, s'installa sur un second banc.

La noble dame expliqua de suite la raison de cette rencontre : "Je suis la Reine de Hollande. Or j'ai un problème de taille, mon mari et moi n'avons pas d'enfants depuis de longues années. Et si je n'ai pas de descendance la royauté hollandaise s'éteindra... Il se peut bien que je sois la dernière des reines de Hollande... Si le Rav peut me bénir avec mon mari afin que nous ayons une descendance et que la royauté perdure...". Le Rav réfléchit quelques instants et dit : "**Cette année tu auras un enfant... Et ta descendance durera jusqu'à ... Chilo** (un des noms que porte le Mashiah descendant du Roi David)".

La Reine était heureuse et ravie de cette entrevue et elle reprit sa cure. L'année passa puis effectivement elle mit au monde une fille qui deviendra plus tard Reine d'Hollande, Juliana, qui succédera à sa mère, à la fin de la 2ème guerre mondiale et sa descendance perdure jusqu'à aujourd'hui... **Béni soit Hachem qui accomplit la parole des Tsadiquims.**

Les années passèrent et la deuxième guerre éclata avec son cortège d'horreurs. Parmi ces innombrables victimes, il y a avait un homme de la communauté qui avait perdu ses enfants dans les camps de concentration polonais. A la fin de la guerre il ressortit seul de l'enfer d'Auschwitz. Il prit la route pour son pays d'origine, la Hongrie. Seulement le pays refusa son entrée, les juifs étaient devenu persona non-grata (car après les avoir envoyé à la mort, on s'attendait pas à leur retour !). Notre homme fit alors une demande d'accueil à la Hollande. Les services de l'immigration lui demandèrent sa profession, il répondit qu'avant-guerre il était Rav, Rabin de communauté. Les services lui répondirent poliment qu'ils y avaient assez de Rabbins au pays du Gouda... Le Rav ne perdit pas espoir, écrivit une lettre **en Yiddish**, cette fois, adressée directement au Palais Royal Hollandais... Il écrivit : " Je me nomme « untel ». Je suis rescapé des camps de concentration allemand et je demande l'asile. **Si sa majesté veut bien me recevoir en souvenir du fait qu'il y a près de 38 ans, j'étais un des deux jeunes hommes qui avaient traduit à la Reine, votre mère, les propos du Rav de Mountquach.**

**Et je vous rappelle, que c'est grâce à sa bénédiction que votre mère vous a eu comme enfant... Donc si vous pouvez faire quelque chose...".**

Suite à cette missive, notre rescapé reçu très rapidement une autorisation spéciale du consulat hollandais lui donnant l'autorisation d'entrer en Hollande. Il prit le train muni de son certificat provenant du Palais Royal. Lorsque le convoi entra sur le territoire hollandais, le contrôle de la frontière le fit passer directement en première classe car il détenait les papiers royaux... Notre homme s'installa en Hollande, certainement dans la capitale, et devint pendant près de 17 années Rav d'une communauté. Par la suite il partira s'installer à Londres. Son histoire est rapportée par un de ses enfants au Rav Pessah Krön Chlita. Fin de la véritable histoire.

Cela nous apprend que la reconnaissance du bien fait, est un phénomène universel... Donc on fera attention de n'oublier personne comme par exemple son épouse, son époux, ses parents, ses beaux-parents etc...

**Shabbat Chalom et à la semaine prochaine Si D.ieu Le Veut David Gold**

**La bénédiction à notre ami Monsieur Halfon (correcteur de notre feuillet) et à son épouse à l'occasion de la Bar Mitsva de leur fils Mendel Israël Néro Yaïr. Qu'ils aient le mérite de le voir grandir dans la Thora, les Mitsvots et la Crainte du Ciel**

**Une bénédiction de bonne santé à tout le Clall Israël, et que tous les malades en particulier du Covid/Micron/ Delta reprennent rapidement leurs forces**

**Je propose de belles Mézouzots (Beit Yossef) 15 cm et pourquoi pas.... l'écriture d'un Sefer Thora (Beit Yossef/Minhag Ashkénaz) en un peu plus qu'un an...**

**Prendre contact au 00 972 55 677 87 47 ou à l'adresse mail 9094412g@gmail.com**